http://ugtg.org/spip.php?article2770



COMMUNIQUÉ DE PRESSE STATION VITO VOIE VERTE JARRT

- Expressions - Communiqués -



Date de mise en lignemardi 8 juillet 2025

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Copyright © UGTG.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE STATION VITO VOIE VERTE JARRT

Pointe-à-Pitre, le 04 Juillet 2025 COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A propos de mobilisation au sein de la Station VITO - Voie Verte Jarry

Les salariés de la Station VITO à Jarry, affiliés à l'UTPP-UGTG, sont mobilisés depuis le MARDI 1er juillet 2025 pour contester le licenciement abusif d'un salarié et exiger le respect de la Convention Collective des Produits Pétroliers. Face aux tentatives de dialogue et de rencontre, le gérant de la station a préféré la répression et le refus de négocier. Une rencontre était prévue le Jeudi 3 Juillet 2025 à 11h. Le gérant de la station refuse de participer à cette rencontre, prétextant l'absence de son représentant syndical : l'OPGSS. Parallèlement, les salariés ont eu droit à la visite de la gendarmerie et une convocation de la salariée licenciée. Bizarrement, quand il s'agit de répondre aux revendications des salariés affiliés à l'UTPP-UGTG, la réponse immédiate est la visite d'un huissier de justice et la gendarmerie! L'objectif étant toujours le même : terroriser les militants et diaboliser l'action syndicale. Les revendications exprimées par les salariés sont justes et légitimes. Mais, encore une fois, il faut faire taire LE SYNDICAT et les salariés qui osent contester et s'opposer aux pratiques et magouilles de dirigeants AGOULOU GWANFAL. L'UTPP-UGTG réaffirme que son rôle EST DE DEFENDRE LES DROITS ET INTERETS DES SALARIES. TRAVAYÈ NI DWA OSI! Dans un pays où le chômage explose, singulièrement chez les jeunes de moins de 25 ans, nous refusons qu'un nouveau jeune vienne grossir ce chiffre. ARÉTÉ PWOFITASYON POU ENTÉRÈ A 2 OU 3... SÈL LALIT KA PÉYÉ - UTPP-UGTG PÉKÉ LAGÉ!

Le Secrétariat Général Par Intérim de UTPP-UGTG

M.DORSAINT (Contact: 06.90.60.11.48)

Copyright © UGTG.org Page 2/2